

Vœu : Ouverture des commerces le dimanche en 2020

Intervention : Robin Salecroix (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Le groupe communiste votera une nouvelle fois contre ce vœu, comme il le fait depuis 2014 au sujet des ouvertures de commerces les dimanches avant Noël. Nous estimons en effet que le dimanche est et doit rester un jour commun chômé, permettant de préserver les liens sociaux, qu'ils soient familiaux, amicaux ou encore associatifs. Ces liens sont une source de solidarité et d'engagement dans la vie de la cité dont notre société a plus que jamais besoin. Le dimanche doit rester un temps extrait des logiques marchandes, un temps d'émancipation personnelle, pour le plus grand nombre de salariés possibles.

Nous n'avons d'ailleurs jamais douté, madame la présidente, de votre volonté d'éviter la généralisation du travail dominical dans le commerce, avec l'adoption de ces vœux successifs et de l'accord cadre territorial pour la période 2014-2020. Pour autant, les menaces qui planent sur le repos dominical sont nombreuses. Qu'il s'agisse des réformes nationales successives ouvrant la voie à une extension généralisée du travail le dimanche sans contrepartie ou encore des pratiques récentes de plusieurs patrons de grandes surfaces et pas des moindres avec un des représentants du MEDEF local qui n'a pas hésité à piétiner cet accord sans se soucier de l'intérêt général.

Cette généralisation du travail le dimanche s'inscrit d'ailleurs dans le temps long avec la multiplication de l'ouverture de petites et moyennes surfaces « à prédominance alimentaire » selon le jargon et qui ouvrent tous les dimanche matin. Dans la ville voisine d'Angers, l'appétit insatiable d'une enseigne de la distribution est allé jusqu'à automatiser entièrement les caisses afin de contourner la législation en vigueur.

Nous le voyons donc le droit au repos dominical s'effrite d'année en année dans le commerce et gagnera un jour d'autres secteurs économiques si aucune volonté politique claire ne s'y oppose.

Les métropoles comme la nôtre ou les communes ne pourront éternellement jouer le rôle de garde-fou. Nous avons au contraire besoin d'une législation nationale donnant un cadre clair et mettant au cœur de ses préoccupations l'intérêt des salariés et des populations en restreignant de manière drastique les dérogations aujourd'hui multiples. Et puis, subsiste un paradoxe, comment allier urgence climatique et mise en œuvre de la transition énergétique tout en continuant de favoriser la construction d'une société tournée vers le consumérisme où seul l'appât du gain compte ? Alors oui à l'ouverture des parcs et jardins le dimanche, oui à l'ouverture des services publics et culturels et non à cette société du tout-marchand que Macron & Co sont en train de nous construire.

Pour terminer nous demandons une évaluation objective de l'impact des ouvertures dominicales. Nous ne pouvons pas simplement nous contenter des déclarations du MEDEF dans la presse du lundi matin. Les commerces de centre-ville et de centre bourg bénéficient-ils de cette mesure ? Qu'en est-il des contreparties pour les salariés qui ont travaillé ces jours-là ? La liberté du salarié de refuser est-elle respectée ? Autant de questions qui méritent réponses.

Je vous remercie de votre attention.